

## RÉPONDRE À LA GRANDE QUESTION : COMMENT GÉRER L'INCERTITUDE ?

Didier Saint-Georges, Membre du Comité d'Investissement Stratégique

Bonjour à toutes, bonjour à tous et bienvenus pour ce podcast d'environ 5 minutes sur un sujet incontournable lorsqu'on a pour mission de faire fructifier l'épargne de ses clients : comment gérer l'incertitude. Sujet d'actualité s'il en est. J'aimerais aujourd'hui vous proposer quelques éléments de réponse. Une activité économique encore disloquée un peu partout dans le monde tant que les vaccins n'ont pas encore tout résolu, des craintes d'inflation qui réapparaissent, des niveaux d'endettement sans précédent, des Gouvernements et des banques centrales qui font comme si plus aucune limite ne les contraignait, et dans le même temps des marchés d'actions qui atteignent des plus hauts historiques ! Il y a de quoi se poser de sérieuses questions pour l'avenir. D'autant qu'il faudrait être d'un singulier aveuglement pour ne pas voir que les marchés d'actions sont devenus très chers. Maintenant, face à cette situation très complexe on peut décider de garder sa confiance aux fameux banquiers centraux, comme depuis dix ans, rester investi sur les marchés et se fier à sa bonne étoile. Ou on peut au contraire conserver très prudemment toute son épargne sur son compte bancaire ou équivalent, quand on pense à tout ce qui pourrait mal tourner, mais dans ce cas renoncer à toute ambition pour la performance de son épargne. Et la troisième voie, c'est tenter de se confronter à cette complexité. Et ça, c'est une chose que l'expérience nous a enseigné. C'est que la complexité ça se gère. C'est même ça qui permet justement de faire la différence quand on doit veiller sur l'épargne de ses clients. Peut-être, au fond, un des plus grands problèmes pour les épargnants aujourd'hui réside dans le fait qu'énormément d'intervenants n'ont pas suffisamment de recul. La plupart n'ont connu pratiquement qu'une période ininterrompue de baisse des taux d'intérêt, et un marché actions presque constamment haussier. Très rares sont ceux qui ont construit leur expérience sur la traversée des grandes périodes d'incertitudes. Lorsqu'on gère un fonds comme Carmignac Patrimoine depuis plus de trente ans, on se souvient que par le passé, il a fallu tirer parti de situations toutes aussi complexes qu'aujourd'hui. La secousse boursière de 1987, le krach obligataire de 1994, l'éclatement de la bulle Internet il y a vingt ans, la crise de 2008, etc. Et en 2020 encore, il a fallu anticiper, à partir de ce qu'on observait en Chine, se préparer, mais aussi comprendre rapidement ce que serait la réaction des gouvernements, puis des marchés. Et donc réduire le risque quand c'était nécessaire, et réinvestir quand c'était possible. Et identifier les entreprises qui, non seulement se sortiraient très bien de la situation, mais accélèreraient même leur croissance bénéficiaire en 2020. Si on regarde la situation aujourd'hui, un des sujets majeurs est que les taux d'endettement, presque partout, sont très élevés. Et donc le défi pour les

gouvernements, c'est non seulement de faire repartir l'activité économique durablement, par les investissements, dans l'économie durable, dans la technologie, mais surtout le faire sans que les taux d'intérêt se mettent à s'envoler. Parce que tout simplement nos économies surendettées ne le supporteraient pas. Confrontés à cette incertitude, notre conviction aujourd'hui est triple : D'abord, c'est que se positionner pour le redémarrage de l'économie est bien mais ne suffit pas. Il faut aussi investir dans les entreprises qui profiteront de tendances longues très favorables. Face aux incertitudes, il est toujours important de ne pas perdre de vue ses convictions, titre par titre, sur lesquelles nous pouvons continuer d'investir pour le long terme. Nous en trouvons aujourd'hui beaucoup en Chine, dans la santé notamment, aux États-Unis dans de multiples sous-ensembles de la sphère technologique, là où se produisent des disruptions majeures, mais aussi en Europe, en particulier dans les secteurs liés aux biens de consommation. Ensuite, nous avons la conviction qu'il faut aujourd'hui protéger nos investissements du risque d'une poussée excessive des taux d'intérêt aux États-Unis, qui ne manquerait de se propager à l'Europe. Ce n'est pas très difficile techniquement, nous disposons de tous les outils pour cela, et nous n'hésitons pas à les utiliser. Enfin, il nous faut garder toujours, toujours l'esprit ouvert, attentif. Parce que oui, comme par le passé, l'avenir nous réservera des surprises, bonnes et mauvaises, et notre métier c'est précisément de gérer l'imprévu. C'est la vocation des gérants de Carmignac Patrimoine, depuis trente ans, et pour les prochaines décennies. L'incertitude est le matériau de base d'une véritable gestion active. Merci d'avoir écouté ce podcast, prenez soin de vous et à très bientôt.

## Carmignac Patrimoine



### Principaux risques du Fonds

**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**TAUX D'INTÉRÊT:** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**CRÉDIT:** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

\*Pour la part Carmignac Patrimoine A EUR Acc. Échelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

**Cet article est destiné à des clients professionnels. Cet article est un matériel publicitaire.** Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement.

Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Carmignac Patrimoine est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, le DICI et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr) et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Le prospectus, KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Belgique : Cet article est à destination des investisseurs professionnels uniquement, elle ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Informations légales importantes : Cet article est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. « Carmignac » est une marque déposée. « Risk Managers » est un slogan associé à la marque Carmignac. Cet article ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans cette vidéo ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Le prospectus, le KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be) ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KIID doit être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Confor mité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris – France, ou à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com) ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be).